



Modèles linguistiques

3 | 2010

Jean-Claude Chevalier. Chroniques de linguistique
dans *La Quinzaine Littéraire* (1975-2010)

Vitalité du français

Jean-Claude Chevalier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ml/433>

DOI : 10.4000/ml.433

ISSN : 2274-0511

Éditeur

Association Modèles linguistiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2010

Pagination : 153-157

Référence électronique

Jean-Claude Chevalier, « Vitalité du français », *Modèles linguistiques* [En ligne], 3 | 2010, mis en ligne le 23 octobre 2013, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ml/433> ; DOI : 10.4000/ml.433

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Modèles Linguistiques

Vitalité du français

Jean-Claude Chevalier

N° 946, 16-30 mai 2007

Pierre ENCREVÉ & Michel BRAUDEAU

Conversations sur la langue française

Gallimard éd., 208 p.

Ces deux livres parus presque en même temps, celui de Bernard Cerquiglini [voir la recension précédente, n° 945] et celui de Pierre Encrevé, traitent de sujets complémentaires : Bernard Cerquiglini, la naissance et le développement du français, Pierre Encrevé, l'usage actuel de notre langue. Et pourtant ils se ressemblent étrangement, animés par la même idée interprétative : toute langue est tirée en tous sens par des postulations antagonistes, elle varie sur tous les plans, évoluant par elle-même et sous la pression de l'histoire.

- 1 Rencontre qui n'est pas de hasard : l'un et l'autre sont des linguistes compétents, participant aux derniers développements de cette science ; ils savent que la langue est une hiérarchisation de structures fondées sur des principes de base (*générativisme*), ils savent aussi que chaque élément est un lieu de conflits (*variationnisme*). En outre, l'un et l'autre ont, après 1981, occupé des postes politiques officiels : Bernard Cerquiglini a été longtemps Délégué général à la Langue française (Délégation gratifiée ces dernières années d'une addition significative : « et aux Langues de France »), Pierre Encrevé a été membre des cabinets Rocard et Trautmann, chargé, comme Bernard Cerquiglini, de projets officiels assurant une orientation féconde à la langue française.
- 2 Mais ces *Conversations* n'ont rien de guindé ni d'officiel. Pierre Encrevé dialogue avec Michel Braudeau, le romancier et directeur de la NRF, qui a été son élève à Paris-Vincennes en 1969 et a proposé, à l'époque, la première traduction de Chomsky.

Conversations libres, enjouées, élégantes, savantes, à la mode de ces échanges des grands siècles tels que les imaginait le savant jésuite, le Père Bouhours. Bouhours faisait dialoguer Ariste et Eugène au bord de la mer, Encrevé situe ses dialogues dans cinq jardins parisiens qu'il connaît bien : il voyait le Palais-Royal de sa fenêtre quand il était au Ministère de la Culture, il a fait disposer des statues modernes dans le jardin des Tuileries : Dubuffet, Moore, Louise Bourgeois, bien d'autres.

- 3 Le saint patron protecteur de l'entreprise, c'est Marcel Proust, Proust qui écrivait à Mme Straus :

La seule manière de défendre la langue, c'est de l'attaquer, mais oui, Madame Straus ! Parce que son unité n'est faite que de contraires neutralisés, d'une immobilité apparente qui cache une vie vertigineuse et perpétuelle.

- 4 Premier point. Débattu au Palais Royal. Le français est une langue composite, relativement récente (XI^e-XII^e s.), et qui est devenue, à l'époque classique, la langue de la première puissance de l'Europe, défendue par un bataillon d'écrivains et de spécialistes incessamment renouvelés jusqu'à aujourd'hui ; capital littéraire que les enseignants ont à charge de transmettre aux jeunes générations. On n'a jamais si fortement employé le français qu'aujourd'hui, dit Pierre Encrevé, quoi qu'en écrivent les sots. L'écrit est partout, débordant de millions de mots différents ; épaulé par le français, décrété « Fondamental », de l'école. Dispositif qui va articuler les centaines de langues parlées dans le domaine français ; presque 500, dit une récente enquête de l'INED. Rarement l'universalisme n'a été si bien servi, répandant dans le monde entier les valeurs d'une langue de culture.

- 5 Deuxième débat : aux Tuileries. En juin 92, un alinéa a été introduit dans la Constitution : « La langue de la République est le français », formule élégante pour éliminer dialectes et patois. Mais il est mille façons d'éliminer sous couleur d'adapter. Le fameux Édit de Villers-Cotterêts de 1539 était certes un progrès pour le français, mais il conduisait à rejeter les quatre cinquièmes des sujets de la royauté qui ne parlaient que patois. Et de nos jours, le terrible langage administratif est bien un mode de terrorisme ; à la tête du COSLA, Pierre Encrevé a œuvré pour rendre cette langue accessible à tous, selon un principe de coopération. Et discute avec Michel Braudeau du célèbre projet de Constitution européenne : l'énormité du texte rendait le projet inabordable à un citoyen ordinaire ; la suite montra que c'était une imprudence, à moins que ... Et, comble, plusieurs passages de ce fatras sont équivoques, illustrant ce que disait d'Alembert :

La clarté est l'apanage de notre langue en ce seul sens qu'un écrivain français ne doit jamais perdre la clarté de vue comme étant prête à lui échapper sans cesse.

- 6 Et en somme, on ne parle pas forcément pour être compris ; ce que savent bien des universitaires et des écrivains, habiles à ouvrir des gouffres de mystère qui sont autant de variations sur les possibilités de la langue.
- 7 Troisième station : les Buttes-Chaumont. Haut lieu de la boboïsation, remarque Michel Braudeau On n'y parle pas de « kärcher ». Occasion pour Pierre Encrevé de remarquer ironiquement que le ministre s'est mis en contradiction avec la loi Lauriol qui interdit qu'un discours officiel recoure aux mots étrangers quand le français y peut aller. Cause d'incompréhension ? Ce n'est pas certain, comme on l'a vu. Elle était beaucoup plus forte à Outreau, comme elle l'avait été au procès Dominici. À l'inverse, les jeunes des banlieues sont plus volontiers bilingues. Ils comprennent généralement le français ordinaire, mais l'entremêlent d'un sociolecte étrange, une variété générationnelle, bourrée de mots étrangers de toutes origines, de citations de films :

Ils les triturent, les déforment, les transforment, comme a toujours plus ou moins fait la langue parlée, obtenant une langue pleine de surprises et fascinante pour un linguiste.

- 8 Un étonnant pot-pourri de toutes les figures de rhétorique. Une mine pour les enseignants de littérature française s'ils sont sensibles à la fécondité de la langue. Le sont-ils toujours ? Quand Pierre Encrevé, au nom du ministre, par l'intermédiaire du directeur des écoles — qui était justement Cerquiglini — demanda aux professeurs de lire une page de Claude Simon, le jour où il recevait le prix Nobel, ce fut une tempête d'indignation ; beaucoup préféraient n'importe quel académicien chlorotique.
- 9 Avec le Quatrième entretien, on arrive au musée Rodin, aux libertés de l'art et aux rigueurs de la grammaire. Que respecter des « catleyas » de Proust ou des « cattleyas » de Gide, d'un nénuphar qui s'écrivit soixante ans avec -ph- avant de redevenir tout aussi académiquement « nénufar » ? Suivent de longs moments d'entretien sur la réforme de l'orthographe ; j'y renvoie ceux qui aiment rire, sauf à constater que les règles les plus absurdes — et les plus chères au cœur de certains — ont été inventées par de minuscules grammairiens et académiciens du XIX^e siècle : telles les incroyables gesticulations imposées à l'emploi du participe passé. Beaucoup de naïveté surtout dans la législation : la loi Toubon qui voulait nous protéger de l'anglais a été aussi efficace que la ligne Maginot, dit Pierre Encrevé. La seule « défense » possible de la langue, c'est son « illustration » qui encourage « sa vie vertigineuse et perpétuelle ». Et on emploie partout jusqu'à plus soif : *sniper, dealer, tifosi, shoah, intifada* et autres *talibans*. Mais grâce au Conseil constitutionnel et à la Déclaration des Droits de l'homme, chacun peut parler comme il l'entend. Et dernier combat évoqué : la féminisation des *écrivaines* et des *professeures* qui a conquis la France, après le Québec, la Belgique et la Suisse, à la suite de la circulaire Jospin de 98, quand celle de Fabius en 86 était restée sans effet.
- 10 Dernier arrêt, au jardin du Luxembourg, près de la fontaine Médicis, pour parler de la francophonie. Sujet redoutable qui éveille les souvenirs du colonialisme. Occasion de citer Diop, Maalouf, Césaire, et Senghor. Cette dernière stase est comme un étonnant pot-pourri de la vitalité du français. Excitant que les derniers prix littéraires soient allés à des étrangers : à l'Américain John Littel, au Congolais Alain Mabanckou, à la Canadienne de Calgary Nancy Huston. Que l'Afrique, avec son français populaire, voie surgir des écrivains raffinés comme Boubakar, Boris Diop ou Patrice Nganang. On dérive vers la langue des signes française, enfin devenue, en 2005, une « langue à part entière », la deuxième langue officiellement française. Étonnant, après un siècle d'exclusion brutale, qu'elle ait retrouvé aujourd'hui droit de cité, comme le montre la campagne électorale. Et le linguiste de se réjouir de la vitalité créative des langues et modes d'expression substitutifs.
- 11 Merveilleux dialogue de ces deux-là, si savant, si plein d'idées, si érudit et si drôle, si plaisant ! Aussi créatif qu'une langue bourrée de vitalité, en pleine explosion, la nôtre.